

Bonjour Monsieur Bohin,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que la DDTM n'a pas d'observation à vous faire connaître sur ce dossier.

Bien cordialement,

Marc BELGRAND

Référent territorial du Douaisis et de la Pévèle

Service Territorial Centre (STC)

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord